

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE-

Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Tunis Cedex

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances -ASTREE-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 17 Juin 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme Selma LANGAR (GAC-CPA International) & M Cherif BEN ZINA (CMC-DFK International).

(Chiffres en dinars tunisien)

	Notes	Au 31 décembre 2021			Au 31/12/2020
		Brut	Amortissements et provisions	Net	
AC Actifs incorporels	A 1	2 825 574	1 468 857	1 356 717	1 073 510
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement/Logiciels /Fonds comm		2 386 704	1 468 857	917 846	236 810
AC14 Acomptes versés		438 870		438 870	836 700
AC Actifs corporels d'exploitation	A 2	8 417 323	6 666 538	1 750 785	1 528 759
AC21 Installations techniques et machines		7 143 461	5 639 328	1 504 133	1 082 013
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		1 259 134	1 027 210	231 924	226 071
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		14 728		14 728	220 675
AC Placements	A 3	553 180 278	22 857 079	530 323 199	484 530 415
AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non c	A 3.1	31 346 924	6 000 041	25 346 883	25 566 679
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		3 855 502	2 677 166	1 178 336	1 266 369
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		18 395 604	3 322 875	15 072 729	15 203 810
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		9 095 818		9 095 818	9 096 500
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	A 3.2	25 781 365		25 781 365	25 781 365
AC33 Autres placements financiers	A 3.3	494 335 559	16 857 038	477 478 521	431 702 957
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		92 758 740	16 713 710	76 045 030	76 848 549
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		194 908 083	416	194 907 666	167 618 637
AC333 Prêts hypothécaires		1 238 850		1 238 850	773 664
AC334 Autres Prêts		1 049 887	142 912	906 975	910 107
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		204 380 000		204 380 000	185 552 000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédant	A 3.4	1 716 430		1 716 430	1 479 414
AC Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	51 747 506		51 747 506	39 238 496
AC510 Provisions pour primes non acquises		12 874 539		12 874 539	12 034 244
AC530 Provisions pour sinistres Vie		1 425 051		1 425 051	263 030
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		37 447 916		37 447 916	26 941 222
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non Vie					
AC Créances	A 5	88 482 834	28 440 240	60 042 594	63 127 864
AC61 Créances nées d'opérations d'Assurance directe	A 5.1	72 602 675	26 462 582	46 140 093	50 701 377
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	8 778 856		8 778 856	8 180 389
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	55 431 861	24 395 568	31 036 293	35 708 815
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assur	A 5.1.3	8 391 958	2 067 014	6 324 944	6 812 173
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	A 5.2	7 322 918	875 912	6 447 006	3 367 856
AC63 Autres Créances	A 5.3	8 557 241	1 101 746	7 455 495	9 058 632
AC631 Personnel	A 5.3.1	163 315		163 315	394 189
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiq	A 5.3.2	6 574 260		6 574 260	8 645 138
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	1 819 666	1 101 746	717 920	19 304
AC Autres éléments d'Actif	A 6	41 543 676		41 543 676	41 311 332
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	A 6.1	18 709 763		18 709 763	19 252 720
AC72 Frais d'acquisition reportés	A 6.2	4 265 666		4 265 666	4 221 889
AC73 Comptes de régularisation Actif	A 6.3	18 568 247		18 568 247	17 836 722
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	11 996 509		11 996 509	12 800 195
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	6 571 739		6 571 739	5 036 527
Total de l'Actif :		746 197 191	59 432 714	686 764 477	630 810 375

		Notes	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Capitaux propres		P 1		
CP1	Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	30 000 000	30 000 000
CP2	Réserves et primes liées au capital	P 1.2	67 045 873	53 345 873
CP4	Autres capitaux propres	P 1.3	38 926 315	43 926 315
CP5	Résultat reporté	P 1.4	565 196	540 204
Total capitaux propres avant résultat :			136 537 384	127 812 392
CP6	Résultat	P 1.5	21 056 249	25 524 992
Total capitaux propres avant affectation :			157 593 633	153 337 384
Passif		P 2		
PA2	Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	<u>13 643 939</u>	<u>20 550 502</u>
PA23	Autres provisions		13 643 939	20 550 502
PA3	Provisions techniques brutes	P 2.2	<u>450 562 796</u>	<u>387 420 570</u>
PA310	Provisions pour primes non acquises Non Vie		45 862 882	43 073 172
PA320	Provisions d'assurances Vie		228 702 760	196 062 217
PA330	Provisions pour sinistres Vie		5 946 459	5 051 807
PA331	Provisions pour sinistres Non Vie		159 564 280	133 160 941
PA340	Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes Vie		3 132 368	2 688 393
PA341	Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes Non Vie		3 770 753	3 541 088
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage Non Vie		0	0
PA360	Autres provisions techniques Vie		0	571 207
PA361	Autres provisions techniques Non Vie		3 583 293	3 271 744
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	<u>23 774 967</u>	<u>16 779 899</u>
PA6	Autres dettes	P 2.4	<u>38 194 247</u>	<u>49 804 369</u>
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1	<u>14 764 253</u>	<u>14 810 294</u>
PA611	Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	9 917 237	8 953 114
PA612	Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	4 847 016	5 857 180
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	P 2.4.2	<u>15 494 548</u>	<u>17 236 289</u>
PA63	Autres dettes	P 2.5	<u>7 935 446</u>	<u>17 757 785</u>
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	483 796	507 136
PA632	Personnel	P 2.5.2	1 784 918	1 815 883
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	4 467 294	14 579 615
PA634	Créditeurs divers	P 2.5.4	1 199 438	855 151
PA7	Autres passifs	2.6	<u>2 994 895</u>	<u>2 917 652</u>
PA71	Comptes de régularisation passif	P 2.6.1	2 994 895	2 917 652
Total des capitaux propres et du Passif :			686 764 477	630 810 375

Annexe n° 3
Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

(Chiffres en dinars tunisiens)

	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2021	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
PRNV1 Primes acquises	142 746 007	<39 325 952>	103 420 054	96 850 891
PRNV11 Primes émises et acceptées	145 535 717	<40 296 240>	105 239 477	97 971 152
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	<2 789 710>	970 288	<1 819 422>	<1 120 262>
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	13 795 274		13 795 274	14 562 002
PRNV2 Autres produits techniques	380 995		380 995	1 208 697
CHNV1 Charges de sinistres	<99 359 339>	14 875 309	<84 484 030>	<65 265 261>
CHNV11 Montants payés	<72 956 000>	4 368 615	<68 587 385>	<61 506 484>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	<26 403 339>	10 506 694	<15 896 645>	<3 758 777>
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	<311 549>		<311 549>	<168 819>
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<3 071 993>	389 697	<2 682 296>	<2 965 662>
CHNV4 Frais d'exploitation	<21 806 453>	8 756 766	<13 049 687>	<12 828 965>
CHNV41 Frais d'acquisition	<8 457 032>		<8 457 032>	<8 199 590>
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	95 235		95 235	<74 774>
CHNV43 Frais d'administration	<13 444 656>		<13 444 656>	<12 750 362>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs		8 756 766	8 756 766	8 195 761
CHNV5 Autres charges techniques	<9 306 449>		<9 306 449>	<7 913 028>
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation & équilibrage				2 383 772
RTNV Sous Total: Résultat technique de l'assurance Non Vie	23 066 494	<15 304 181>	7 762 313	25 863 627

	Opérations Brutes Au 31/12/2021	Cessions Au 31/12/2021	Opérations nettes Au 31/12/2021	Opérations nettes Au 31/12/2020
PRV1 Primes	41 697 560	<663 369>	41 034 191	39 291 009
PRV11 Primes émises et acceptées	41 697 560	<663 369>	41 034 191	39 291 009
PRV2 Produits de placements	16 871 549		16 871 549	15 869 462
PRV21 Revenus des placements	15 349 505		15 349 505	13 755 532
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	832 516		832 516	950 857
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	689 528		689 528	1 163 073
PRV4 Autres produits techniques			-	-
CHV1 Charge de sinistres	<14 308 386>	1 523 532	<12 784 853>	<8 389 549>
CHV11 Montants payés	<13 413 733>	361 511	<13 052 222>	<6 729 067>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	<894 653>	1 162 021	267 368	<1 660 482>
CHV2 Variation des autres provisions techniques	<30 799 915>		<30 799 915>	<28 819 156>
CHV21 Provisions d'assurance vie	<31 371 122>		<31 371 122>	<28 820 729>
CHV22 Autres provisions techniques	571 207		571 207	1 573
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<1 945 113>	1 845	<1 943 268>	<113 367>
CHV4 Frais d'exploitation	<6 576 223>	88 224	<6 487 999>	<3 674 088>
CHV41 Frais d'acquisition	<5 785 025>		<5 785 025>	<3 149 512>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	<51 458>		<51 458>	<49 590>
CHV43 Frais d'Administration	<739 740>		<739 740>	<553 440>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		88 224	88 224	78 455
CHV5 Autres charges techniques	<219 906>		<219 906>	<2 853 391>
CHV9 Charges des placements	<1 461 699>		<1 461 699>	<777 448>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	<689 785>		<689 785>	<442 116>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<445 045>		<445 045>	<142 541>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<326 869>		<326 869>	<192 790>
RTV Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie	3 257 867	950 233	4 208 100	10 533 472

Annexe n° 5
Etat de Résultat

(Chiffres en dinars tunisiens)

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
RTNV <u>Résultat Technique de l'Assurance Non Vie</u>	7 762 313	25 863 627
RTV <u>Résultat Technique de l'Assurance Vie</u>	4 208 100	10 533 472
PRNT1 <u>Produits des placements Assurance Non Vie</u>	25 190 756	25 395 777
PRNT11 Revenus des placements	22 918 206	22 012 872
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements	1 243 021	1 521 649
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	1 029 528	1 861 256
CHNT1 <u>Charges des placements de l'Assurance Non Vie</u>	<2 182 449>	<1 244 144>
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<1 029 912>	<707 515>
CHNT12 Correction de valeurs sur placements	<664 492>	<228 108>
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	<488 045>	<308 521>
CHNT2 <u>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie</u>	<13 795 274>	<14 562 002>
PRNT2 Autres produits non techniques	7 704 876	530 529
CHNT3 Autres charges non techniques	<2 907 302>	<5 896 805>
Résultats provenant des activités ordinaires	25 981 019	40 620 454
CHNT4 Impôts sur le Résultat	<4 842 058>	<13 699 298>
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts	21 138 961	26 921 156
CHNT5 Pertes extraordinaires	<82 713>	<1 396 164>
Résultat net après modifications comptables :	21 056 249	25 524 992

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé	31/12/2021	31/12/2020
HB1 Engagements reçus	1 577 059	1 111 873
<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>	1 238 850	773 664
<i>Avals, cautions de garanties</i>	338 209	338 209
HB2 Engagements donnés	2 953 216	1 947 358
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>	2 953 216	1 947 358
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>		
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>		
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>		
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

État de flux de trésorerie (méthode directe) GENERAL		Notes	31/12/2021	31/12/2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
E1	Encaissements des primes reçues des assurés	E1	188 164 203	175 384 997
E2	Sommes versées pour paiement des sinistres	E2	<67 660 141>	<67 157 380>
E3	Encaissements des primes reçues (acceptations)	E3	213 232	208 210
E4	Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	E4	<517 487>	<2 882>
E5	Commissions versées sur les acceptations	E5	<53 677>	<19 166>
E6	Décaissements de primes pour les cessions	E6	<38 666 801>	<37 704 847>
E7	Encaissements des sinistres pour les cessions	E7	9 764 087	15 731 535
E8	Commissions reçues sur les cessions	E8	8 358 844	8 363 436
E9	Commissions versées aux intermédiaires	E9	<21 216 151>	<15 210 092>
E10	Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	E10	<9 439 230>	<8 861 739>
E11	Variation des dépôts auprès des cédantes	E11		
E12	Variation des espèces reçues des cessionnaires	E12	<4 705 335>	<2 706 421>
E13	Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	E13	<392 878 887>	<465 921 122>
E14	Encaissements liés à la cession de placements financiers	E14	358 243 946	459 877 224
E15	Taxes sur les assurances versées au Trésor	E15	<21 649 082>	<23 560 112>
E16	Produit financiers reçus	E16	21 329 445	16 663 862
E17	Impôts sur les bénéficiaires payés	E17		-
E18	Autres mouvements	E18	<11 958 850>	<12 395 561>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation			17 328 115	42 689 942
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
V1	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	V1	<1 074 707>	<1 272 189>
V2	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	V2		
V3	Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation	V3		
V4	Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	V4		
V5	Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	V5		
V6	Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	V6		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			<1 074 707>	<1 272 189>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
F1	Encaissements suite à l'émission d'actions	F1		
F2	Dividendes et autres distributions	F2	<16 759 016>	<35 912 166>
F3	Encaissements provenant d'emprunts	F3		
F4	Remboursements d'emprunts	F4		
F5	Augmentation/Diminutions des ressources spéciales	F5		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			<16 759 016>	<35 912 166>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités				
		L1	<37 349>	<39 797>
Variations de trésorerie			<542 958>	5 465 791
Trésorerie de début d'exercice			19 252 720	13 786 929
Trésorerie de fin d'exercice			18 709 763	19 252 720

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2021**

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale** : Compagnie d'Assurances et de Réassurances « **ASTREE** »
- **Date de constitution** : 22/10/1949
- **Forme juridique** : S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social** : 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social** : 30 000 000 DT
- **Branches exploitées** : Toutes branches
- **Principaux Réassureurs** :
 - MUNCHENER RUCK
 - PARTNER RE
 - TUNIS RE
 - SCOR
 - CCR
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE
- **Conseil d'Administration**
 - M. Mohamed Habib BEN SAAD; Président du Conseil d'Administration ;
 - M. Abdel Monem KOLSI, Directeur Général ;
- **Administrateurs**
 - M. Zouheir HASSEN ;
 - M. Ahmed KAMMOUN ;
 - M. Pierre REICHERT, représentant le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.
 - M. Kamel JENDOUBI, représentant la Banque de Tunisie.
 - M. Eric CHARPENTIER, représentant la Banque Fédératrice du crédit Mutuel.
 - M. Mohamed TRIFA, administrateur indépendant.
 - M. Sami ZGHAL, administrateur indépendant.
- **Réseau de production** :
 - Bureau Direct
 - **70** Agences d'assurances
 - **41** Courtiers
- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés** :
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.

2. Faits marquants de l'exercice

A/ Le secteur des assurances :

Les faits saillants ayant marqué l'activité du secteur des assurances en 2021 :

- **Le projet de mise en place du référentiel comptable international « IFRS » :**
Un nouveau cadre réglementaire a été adopté par le CGA à travers la circulaire n°01/2020 du 19 juin 2020 relative aux mesures devant être prises par les compagnies d'assurances pour l'adoption des normes IAS/IFRS. L'entrée en vigueur de l'application des normes IFRS, est prévue pour le 1^{er} janvier 2021. Ce délai est reporté au 1^{er} janvier 2023 suite à la décision du Conseil national de la comptabilité.
- **Le projet de mise en place du référentiel de solvabilité basée sur les Risques (SBR) :** Un nouveau cadre réglementaire a été adopté par le CGA (circulaire n°72/2020 du CGA du 19/06/2020) portant création d'un Comité de pilotage et d'un Comité technique chargés du pilotage du projet relatif à l'adoption des normes de solvabilité basées sur les risques des compagnies d'assurances. Les travaux réalisés, en 2021, ont abouti à la mise en place d'un projet de feuille de route sectorielle.
- **Le projet de libéralisation des tarifs Automobile** et, ce avec l'appui d'un bureau international d'études actuarielles.
- **Le projet de mise en place d'un nouveau cadre réglementaire fixant la méthodologie de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires :** en remplacement des impératifs de la circulaire n°24/2017 du 29/03/2017.

Le Comité Général des Assurances (CGA) a émis également, en 2021, un ensemble de textes réglementaires dont les plus importants sont :

- La nouvelle circulaire n°01/2021 du 01/12/2021 qui annule et remplace la circulaire n°01/2014 du 03/12/2014 relative aux obligations de communication sur le rapport annuel par les Compagnies d'assurances (DOCIN) et de ses documents constitutifs (réf : article 60 du Code des Assurances).
- La révision des méthodes de calcul des délais moyens d'indemnisation (réf : circulaire 258-2010 du 02/10/2010 du CGA et ses annexes), visant l'amélioration de la qualité des services rendus à la clientèle.
- L'amendement de la circulaire n°01/2016 relative aux assurances sur la Vie et la Capitalisation (réf : avenant à la circulaire n°01/2016 datant du 18/08/2021). L'amendement a apporté des précisions concernant les assurances liées au remboursement des crédits bancaires en cas de décès (article 16), ainsi que les conditions d'octroi des avances (articles 09).

En ce qui concerne les projets sectoriels menés par la FTUSA :

- L'entrée en exploitation de la plateforme de gestion des Procès-Verbaux (PV) de sinistres Automobile, à laquelle les compagnies d'assurances accèdent en temps réel, afin de consulter et télécharger les PV.
- La poursuite du projet de mise en place d'une plateforme d'échanges des recours inter-Compagnies, avec l'accompagnement d'un cabinet externe.

B/ Activité de la Compagnie en 2021 :

▪ Production :

Situation comparative des primes émises au 31/12/2021 (hors acceptation) : En DT

Branche	31/12/2021	Part %	31/12/2020	Part %
Automobile	68 162 239	36,58	64 791 245	37,00
Vie	42 850 444	23,01	40 309 852	23,02
Maladie	25 624 378	13,75	23 894 695	13,64
Transport et aviation	11 109 865	5,96	8 434 316	4,82
Multirisques	10 924 304	5,86	9 633 793	5,50
Incendie	6 950 589	3,73	6 144 406	3,51
Individuelle	1 046 615	0,56	997 135	0,57
Responsabilité Civile	8 202 760	4,40	8 603 096	4,91
Risques Spéciaux	4 678 690	2,51	5 409 115	3,09
Risques Agricoles	940 072	0,50	1 147 217	0,66
Invalidité	2 268 675	1,22	2 371 857	1,35
Assistance	660 694	0,35	635 593	0,36
Assurance-Crédit	2 439 377	1,31	2 314 634	1,32
Vol	455 915	0,24	416 538	0,24
Bris de glaces et dégâts des eaux	30 597	0,02	23 015	0,01
	186 345 214	100	175 126 507	100

Source : Etats de production au 31/12/2021

Au terme de l'exercice 2021, le chiffre d'affaires de la Compagnie a atteint un montant de **186,345** MD contre **175,127** MD à la même période en 2020, soit une enveloppe en primes additionnelles d'environ 11,22 MD qui correspond à une progression de **6,41 %**.

▪ Structure du portefeuille :

La croissance du niveau d'activité de la Compagnie, en 2021, s'est accompagnée d'une certaine modification de la structure de son portefeuille, dont les plus importantes sont :

- La branche **Automobile** consolide sa position de leadership dans le portefeuille de la Compagnie, avec une part de **36,58%** (37 au 31/12/2020).
- La part de la branche Vie s'est établi au même niveau qu'en 2020, soit 23 %. Celle-ci conserva sa position **au second rang** dans la structure globale du portefeuille de la Compagnie.
- La branche **Maladie** conserve ainsi sa position au 3ième rang dans le portefeuille global de la Compagnie, avec une part de **13,75%** (13,64% au 31/12/2020).

▪ **Sinistres :**

La **sinistralité globale** de la Compagnie est en **aggravation de 7,41 points (57,42%** contre 50,01% en 2020). Celle-ci est imputable essentiellement à l'aggravation de la sinistralité de la branches **Auto de 17,6 points**.

▪ **Encaissements :**

Au 31 décembre 2021, le ratio d'encaissement s'est établi à **81,57 %** contre **79,50%** en 2020.

▪ **Placements :**

- L'ensemble des placements nets de la Compagnie totalise, au 31 décembre 2021, un montant net de **530 323 199 DT** contre **484 530 415 DT** à la même date une année auparavant, soit une progression de **9,45%**.
- Le revenu total des placements de la Compagnie totalise, au 31/12/2021, un montant de **42 062 304 DT** contre **41 265 239 DT** en 2020.

▪ **Réassurance & Acceptation :**

- Les soldes de la réassurance Non-Vie & Vie se sont établis au 31/12/2021 respectivement à **15 304 181 DT** et **<950 233> DT** contre **13 418 836 DT** et **66 726 DT** au 31/12/2020. Quant aux Acceptations, le résultat s'est établi à **715 266 DT** en 2021 contre un résultat de **(12 484 DT)** en 2020.

▪ **Les autres produits & charges techniques :**

- Au 31/12/2021, les autres produits techniques Non-Vie se sont établis **380 995 DT** contre **1 208 697 DT** en 2020.
- Les autres charges techniques Non-Vie & Vie se sont élevées respectivement à **9 306 449 DT** et **219 906 DT** contre **7 913 028 DT** et **2 853 391 DT**, une année auparavant.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont établis par référence aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux. Ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable **n°26** relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°27** relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°28** relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°29** relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°30** relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°31** relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 / Primes émises et acceptées :

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

4.2 / Opérations techniques d'assurance Non Vie :

▪ Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du « prorata temporis » et portent sur la prime commerciale ; c'est à dire la prime du risque, majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

▪ Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

▪ Montants payés :

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régulateurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

- **Provisions pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan.

Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

- **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Non Vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

- **Autres provisions techniques :**

- **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

- **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'évènements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 / Opérations techniques d'assurance vie :

- **Provision mathématique Vie :**

La provision mathématique représente la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée contrat par contrat sur la base des normes techniques telle que définie par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009 et des formules actuarielles figurant au niveau des notes techniques.

- **Provision pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

- **Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes Vie :**

La provision pour participation aux bénéfiques et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfiques et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

- **Provision d'égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

4.4 / Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté des comptes, les opérations courantes au titre de la réassurance et de l'acceptation sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance et d'acceptation consolidé.

4.5 / Les opérations financières & non techniques :

- **Placements :**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements nets des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

- **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle (circulaire « CGA » datée du 29 Mars 2017) et qui consiste à constater des provisions sur :

- Les créances envers les assurés à concurrence de 20% pour les créances datant de (N-1) et 100 % pour les créances datant de (N-2 & antérieures) ;
- Les créances envers les intermédiaires : à 100%

Toutefois, un complément de provision est constaté en plus de la méthode de la tutelle pour permettre de couvrir les arriérés présentant un risque supérieur.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4.6 / Ventilation des frais généraux par destination :

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de

résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 / Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 / Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N° 9.

5.3 / Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	8 778 856	-	-	8 778 856
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	32 602 284	18 567 402	4 262 175	55 431 861
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	5 247 030	2 513 535	631 393	8 391 958
Créances nées d'opération de Réassurance	6 447 006	-	875 912	7 322 918
Personnel	163 315	-	-	163 315
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 574 260	-	-	6 574 260
Débiteurs divers	717 920	-	1 101 746	1 819 666
Total des créances :	60 530 671	21 080 937	6 871 226	88 482 834

Dettes	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	3 566 845	5 544 975	805 417	9 917 237
Dettes nées d'opération de réassurance	10 205 066	3 593 533	1 695 949	15 494 548
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	4 355 448	175 749	315 819	4 847 016
Dépôts et cautionnements reçus	2 800	56 241	424 755	483 796
Personnel	1 784 918	-	-	1 784 918
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 467 294	-	-	4 467 294
Créditeurs divers	827 700	175 654	196 084	1 199 438
Total des dettes :	25 210 071	9 546 152	3 438 024	38 194 247

5.4 / Capitaux propres

Le capital de l'entreprise « Astrée » s'élève à 30 000 000 DT constitué par 6 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Dividendes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2020	30 000 000	53 345 873	43 926 315		540 204	25 524 992
Affectation AGO du 25 Juin 2021	-	13 700 000	<5 000 000>	16 800 000	24 992	<25 524 992>
Résultat 2021	-	-	-	-	-	21 056 249
Solde au 31/12/2022	30 000 000	67 045 873	38 926 315	16 800 000	565 196	21 056 249

Conformément à la décision de l'AGO en date du 25 Juin 2021, la répartition du résultat 2020 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2020 :	25 524 992
Résultat reporté :	540 204
Total à distribuer :	26 065 196

Réserve pour réserves facultatives	<8 700 000>
Dividendes	<16 800 000>
Résultat reporté :	565 196

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note P dans la rubrique informations diverses sur le bilan. Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation durant l'exercice 2021.

5.5 / Provisions pour sinistres à payer

Récapitulation de la provision pour Sinistres à payer Vie et Non Vie

LIBELLE	Non Vie	Vie	31/12/2021	31/12/2020
Provision pour sinistres à payer	149 759 938	5 483 248	155 243 186	129 460 014
Chargement de gestion	12 259 412	463 211	12 722 623	10 731 890
Prévision de recours à encaisser	<3 166 517>		<3 166 517>	<2 719 457>
Provision SAP Acceptations	711 447		711 447	740 301
TOTAL	159 564 280	5 946 459	165 510 739	138 212 748

L'état des règlements et des provisions pour sinistres à payer par exercice de survenance est présenté en annexe N°10.

5.6 / Informations diverses sur le bilan

A – Actif du bilan

Note - A 1- Actifs incorporels

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 31/12/2021	VNC 31/12/2020
Logiciels	2 725 574	<1 468 857>	1 256 717	973 510
Fonds Commercial	100 000	-	100 000	100 000
TOTAL	2 825 574	<1 468 857>	1 356 717	1 073 510

Note - A 2 - Actifs corporels d'exploitation

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 31/12/2021	VNC 31/12/2020
AC 21 – Installations techniques et machines	7 143 461	<5 639 328>	1504 133	1 082 013
AC 22 – Autres installations, outillages et mobiliers	1 259 134	<1 027 210>	231 924	226 071
AC 23 – Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	14 728		14 728	220 675
TOTAL	8 417 323	<6 666 538>	1 750 785	1 528 759

Note - A 3 - Placements

A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 31/12/2021	VNC 31/12/2020
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	<2 677 166>	1 178 336	1 266 369
AC 312 – Terrains et constructions hors exploitation	18 395 604	<3 322 875>	15 072 729	15 203 810
AC 313 – Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	9 095 818	-	9 095 818	9 096 500
TOTAL	31 346 924	<6 000 041>	25 346 883	25 566 679

A 3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

LIBELLE	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2021	VNC 31/12/2020
AC 321 – Parts dans des entreprises liées	25 781 363	-	25 781 363	25 781 363
AC 323 – Parts dans les entreprises avec lien de participation	2		2	2
TOTAL	25 781 365	-	25 781 365	25 781 365

A 3.3 – Autres placements financiers

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 31/12/2021	VNC 31/12/2020
AC 331 – Actions, autres titres à revenu variable	92 758 740	<16 713 710>	76 045 030	76 848 549
AC 332 – Obligations et autres titres à revenu fixe	194 908 083	<416>	194 907 666	167 618 637
AC 333 – 334 Prêts	2 288 737	<142 912>	2 145 825	1 683 771
AC 335 – Dépôts monétaires	204 380 000	-	204 380 000	185 552 000
TOTAL	494 335 559	<16 857 038>	477 478 521	431 702 957

A 3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour Primes non acquises acceptations	1 004 983	739 114
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	711 447	740 300
TOTAL	1 716 430	1 479 414

Note – A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
AC 510 – Provisions pour primes non acquises	12 874 539	12 034 244
AC 530 – Provisions pour sinistre vie	1 425 051	263 030
AC 531 – Provisions pour sinistres non-vie	37 447 916	26 941 222
TOTAL	51 747 506	39 238 496

Note - A 5 – Créances

A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes

A 5.1.1 - Primes acquises et non émises

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Primes acquises et non émises non-vie	9 308 306	8 218 664
Primes acquises et non émises vie	1 051 868	2 078 584
S/Total :	10 360 174	10 297 248
Primes à annuler	<1 581 318>	<2 116 859>
TOTAL	8 778 856	8 180 389

A 5.1.2 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Quittances de primes à recevoir	47 486 581	49 061 105
Primes/Sinistres Affaires en Co-assureurs	352 668	269 456
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit	4 261 759	5 248 021
Effets à recevoir et Effets Impayés	2 803 121	2 377 463
Chèques impayés	527 732	434 836
S/Total :	55 431 861	57 390 881
Provisions au titre des arriérés primes	<21 854 614>	<19 908 560>
Provision au titre des chèques impayés	<527 732>	<434 836>
Provision au titre des effets impayés	<2 013 222>	<1 338 670>
TOTAL	31 036 293	35 708 815

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Avances sur recours matériels	2 687 931	2 605 541
Avances sur recours corporels	2 059 484	1 937 787
Indemnisation Directe des Assurés	2 734 783	2 891 062
Sinistres officiels	1 523	1 523
Autres créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	908 237	1 191 162
S/Total :	8 391 958	8 627 075
Provisions pour dépréciation de créances	<2 067 014>	<1 814 902>
TOTAL	6 324 944	6 812 173

A 5.2 – Créances nées d'opération de réassurance

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Cessionnaires	6 020 687	3 895 442
Cédantes	1 302 231	348 326
S/Total :	7 322 918	4 243 768
Provision pour dépréciation de créances	<875 912>	<875 912>
TOTAL	6 447 006	3 367 856

5.3 – Autres créances

A 5.3.1 – Personnel

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Avances au personnel	14 799	259 465
Autres avances	148 516	134 724
TOTAL	163 315	394 189

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Acomptes provisionnels	6 235 673	6 400 392
Avances sur impôts/sociétés (y compris Crédit d'impôt)	49 476	2 046 739
Autres	289 111	198 007
TOTAL	6 574 260	8 645 138

A 5.3.3 – Débiteurs divers

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Compte de liaison avec la délégation Maroc	891 355	956 131
Autres	928 311	229 694
S/Total :	1 819 666	1 185 825
Provision pour dépréciation	<1 101 746>	<1 166 521>
TOTAL	717 920	19 304

Note A 6 – Autres éléments d'actif

A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	6 317 247	6 676 842
Effets remis à l'encaissement	12 032 915	12 403 905
Autres	359 601	171 973
TOTAL	18 709 763	19 252 720

A 6.2 – Frais d'acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la Compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d'acquisition reportés s'élèvent au 31/12/2021 à **4 265 666 DT** contre **4 221 889 DT** au 31/12/2020.

A 6.3 – Compte de régularisation Actif

A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	11 691 441	12 605 979
Loyers échus et à recevoir	305 068	194 216
TOTAL	11 996 509	12 800 195

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Autres comptes de régularisation Actif	6 432 318	4 915 193
Autres charges constatées ou payées d'avance	133 650	115 564
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 771	5 770
TOTAL	6 571 739	5 036 527

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan

Note -P1 - Capitaux propres

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
P 1.1 – Capital social	30 000 000	30 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	67 045 873	53 345 873
Réserve légale	3 000 000	3 000 000
Réserve facultative	59 319 870	45 619 870
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483
P 1.3 – Autres capitaux propres	38 926 315	43 926 315
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685
Réserves pour réinvestissements exonérés	36 977 630	41 977 630
P 1.4 – Résultat reporté	565 196	540 204
S/Total :	136 537 384	127 812 392
P 1.5 – Résultat de la période	21 056 249	25 524 992
TOTAL CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION :	157 593 633	153 337 384

Note - P 2 – Passif

P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges

Le solde de la provision pour autres risques et charges se présente comme suit :

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Provision d'ouverture	20 550 502	14 700 502
Constitution/Reprise	<6 906 563>	5 850 000
Provision de clôture	13 643 939	20 550 502

Il est à noter que la société a reçu courant 2020 une notification des résultats de la vérification approfondie portant sur les exercices 2016-2017-2018 pour un montant de 11,5 MDT.

Fin 2021, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale ce qui a abouti au paiement d'un montant de 2,9 MDT et la constatation d'une reprise de provision conséquente. Les chefs de redressement restants et liés à ce dossier sont totalement provisionnés.

P 2.2 – Provisions techniques brutes

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
PA 310- Provisions pour primes non acquise Non-vie	45 862 882	43 073 172
PA 320- Provisions d'assurance Vie	228 702 760	196 062 217
PA 330- Provisions pour Sinistre Vie	5 946 459	5 051 807
PA 331- Provisions pour Sinistre Non-Vie	159 564 280	133 160 941
PA 340- Provisions pour P.B & Ristournes Vie	3 132 368	2 688 393
PA 341- Provisions pour P.B & Ristournes Non-Vie	3 770 753	3 541 088
PA 350- Provisions pour Egalisation & Equilibrage Non-Vie	-	-
PA 360- Autres provisions Techniques Vie	-	571 207
PA 360- Autres provisions Techniques Non-Vie	3 583 293	3 271 745
- Réserve mathématique de rentes	3 504 100	3 216 486
- Réserve d'invalidité	59 549	35 615
- Arrérages à payer	19 644	19 644
- Provision pour risque en cours	-	-
TOTAL	450 562 796	387 420 570

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires :

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour sinistres Non-vie	19 583 490	13 063 092
Provisions pour sinistres vie	1 425 050	352 027
Provisions pour primes non acquises	2 766 427	3 364 780
TOTAL	23 774 967	16 779 899

P 2.4 – Autres Dettes

P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Commissions sur arriérés	4 557 590	4 836 585
Comptes de régularisation	5 233 909	3 843 917
Primes affaires collectives à payer	125 738	272 612
TOTAL	9 917 237	8 953 114

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Comptes intermédiaires Sinistres	4 319 668	5 366 590
Sinistres officieux	253 425	253 425
Recours client	273 923	237 165
TOTAL	4 847 016	5 857 180

P 2.4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurances

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Cessionnaires	14 364 236	16 075 419
Cédantes	1 102 697	1 133 269
Rétrocessionnaires	27 615	27 601
TOTAL	15 494 548	17 236 289

2.5 – Autres dettes

P 2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	366 003	378 503
Dépôts de Garanties en espèces des locataires	117 793	128 633
TOTAL	483 796	507 136

P 2.5.2 – Personnel

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Dettes provisionnées pour congés payés	871 333	762 388
Autres charges à payer	809 490	728 023
Autres dettes	104 095	325 472
TOTAL	1 784 918	1 815 883

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	1 464 645	10 899 412
Cotisations Sociales	1 058 934	825 980
Taxes d'assurance à payer	822 166	819 825
Retenues à la source	721 549	534 398
Autres charges sociales à payer	400 000	1 500 000
TOTAL	4 467 294	14 579 615

P 2.5.4 – Crédeurs divers

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Actionnaires, dividendes à payer	395 803	354 820
Dettes sur acquisition d'immobilisations et de valeurs mobilières de Placement	190 292	79 030
Autres crédeurs divers	613 343	421 301
TOTAL	1 199 438	855 151

P 2.6 – Autres passifs

P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Encaissements en instance d'affectation	85 684	85 684
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	60 542	109 192
Autres comptes de régularisation Passif	2 848 669	2 722 776
TOTAL	2 994 895	2 917 652

6. Informations diverses sur l'état de résultat

6.1 / Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.2/ Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés respectivement en annexes N°12 et N°13.

6.3/ Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode de cantonnement des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NC27.

6.4/ Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 31 décembre 2020 comme suit :

LIBELLE	31/12/2021
Cadres	109
Agents d'encadrement	41
Agents d'exécution	28
Personnel Contractuel	16
Personnel de services	1
Personnel en détachement	1
TOTAL	196

Les frais de personnel s'élèvent au 31/12/2021 à la somme de **14 239 475 DT** et sont ventilés comme suit :

CATEGORIE	MONTANT	
	31/12/2021	31/12/2020
Salaires	9 262 357	8 444 233
Charges sociales	2 806 812	2 396 638
Assurance collective vie	2 100 000	2 550 003
Personnel en détachement	160 306	147 773
TOTAL	14 329 475	13 538 647

6.5/ Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires, s'élevant à la somme de **19 766 012 DT**, se détaille comme suit :

CATEGORIE	MONTANT	
	31/12/2021	31/12/2020
Agents généraux	9 390 004	8 846 019
Courtiers	4 141 822	3 819 976
Autres commissions	6 103 007	3 700 899
Commissions Acceptations	131 179	118 117
TOTAL	19 766 012	16 485 011

6.6/ Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes et d'annulations en cours, s'élevant à la somme de **186 345 214 DT** au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

ZONE	MONTANT	
	31/12/2021	31/12/2020
Nord	157 395 530	147 294 766
Centre	9 782 696	9 365 121
Sud	19 166 988	18 466 620
TOTAL	186 345 214	175 126 507

6.7/ Ventilation des produits non techniques

Les produits non techniques se détaillent comme suit :

LIBELLE	MONTANT
Reprise de provision	6 906 564
Profits exceptionnels sur exercice en cours	798 312
TOTAL	7 704 876

6.8/ Ventilation des autres charges non techniques

Les charges non techniques se détaillent comme suit :

LIBELLE	MONTANT
Provision pour risques & charges	2 906 564
Autres pertes	738
TOTAL	2 907 302

6.9/ Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Résultat Comptable	25 981 019	40 620 454
Réintégration	8 241 833	9 332 698
Déductions	<31 465 766>	<30 157 364>
Résultat Fiscal avant réinvestissements exonérés	2 757 086	19 795 788
Réinvestissements exonérés	-	-
Résultat Fiscal	2 757 086	19 795 788
Impôt sur les sociétés	<964 980>	<6 928 526>
Retenue à la source sur libératoire	<3 877 078>	<8 697 958>
Report d'impôt au titre d'exercice 2019	-	1 927 186
Contribution au profit de Budget de l'Etat au titre de 2019 & 2020	-	<802 290>
Contribution Sociale Solidaire	< 82 712>	< 593 874>
Bénéfice Comptable	21 056 249	25 524 992

6.10/ Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites dans la rubrique principes comptables. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

LIBELLE	31/12/2021
Provision mathématique vie à l'ouverture	196 062 217
Charges de provisions au 31/12/2021	36 955 921
	S/Total : 233 018 138
Capitaux échus, rentes et rachats polices vie payées	<4 315 378>
TOTAL	228 702 760

6.11 /Tableau de raccordement du résultat techniques par catégorie d'assurance aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

7. Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

8. Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

9. Comparabilité des comptes

▪ Changement de méthodes comptables

Conformément à la norme NC26, aucun changement n'a été opéré au 31 décembre 2021 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 31 décembre 2020.

10. Diligences spécifiques

- Conformément à l'article 58 bis du Code des Assurances, la marge de solvabilité requise pour la Compagnie est évaluée, au 31 décembre 2020, à **34 814** KDT.
- Conformément à l'arrêté du Ministre des Finances de 2001, le taux des actifs admis en représentation des engagements techniques de la Compagnie s'élève, au 31 décembre 2020, à **121,37 %**.

11. Evènements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 31 Mars 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2021

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	22 251 106	16 251 066	31 146 097	14 895 032
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	9 095 818	9 095 818	9 095 818	0,000
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	91 336 171	74 622 461	78 724 337	4 101 876
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	19 412 663	19 412 663	19 505 153	92 490
Autres parts d'OPCVM	7 791 270	7 791 270	8 353 524	562 254
Obligations et autres titres à revenu fixe	194 908 083	194 907 666	194 907 666	0
Autres Dépôts	204 380 000	204 380 000	204 380 000	0
TOTAL :	549 175 111	526 460 944	546 112 596	19 651 651

	<u>Valeur nette</u>	<u>Juste Valeur</u>
Actions cotées	15 760 179	19 862 087
Actions non cotées	58 862 251	58 862 251
Total :	74 622 430	78 724 337
Obligations cotées	13 076 000	13 076 000
Obligations non cotées	9 440 000	9 440 000
Titres de créances négociables et bons du trésor	172 391 666	172 391 666
Total :	194 907 666	194 907 666

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2015	2016	2017	2018	2019
Inventaire 2019					
Règlements cumulés	51 878 961	54 359 636	55 138 682	39 559 929	37 379 994
Provisions pour sinistres	4 008 126	8 310 664	18 696 557	24 481 741	51 383 259
Total charges des sinistres	55 887 087	62 670 300	73 835 239	64 041 670	88 763 253
Primes acquises	99 802 503	102 432 504	110 077 636	115 465 413	126 987 438
% sinistres / primes acquises	56,00%	61,18%	67,08%	55,46%	69,90%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2016	2017	2018	2019	2020
Inventaire 2020					
Règlements cumulés	56 619 155	58 004 935	46 777 210	57 688 284	38 632 150
Provisions pour sinistres	4 918 441	15 133 429	15 775 657	28 829 375	43 921 000
Total charges des sinistres	61 537 596	73 138 364	62 552 867	86 517 659	82 553 150
Primes acquises	102 432 504	110 077 636	115 465 413	126 987 438	133 381 492
% sinistres / primes acquises	60,08%	66,44%	54,17%	68,13%	61,89%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2017	2018	2019	2020	2021
Inventaire 2021					
Règlements cumulés	59 629 056	50 721 695	68 483 177	54 526 242	36 623 573
Provisions pour sinistres	12 919 845	10 339 992	22 723 514	24 115 838	63 135 897
Total charges des sinistres	72 548 900	61 061 686	91 206 691	78 642 080	99 759 470
Primes acquises	110 077 636	115 465 413	126 987 438	133 381 492	142 746 007
% sinistres / primes acquises	65,91%	52,88%	71,82%	58,96%	69,89%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2021

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		1 642 507,337	1 642 507	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	1 865 960	4 855 246	6 721 206	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		33 698 591	33 698 591	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	1 865 960	40 196 344	42 062 304	
Intérêts		452 790	452 790	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	885 994	2 305 365	3 191 358	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	1 338 783	2 758 154	3 644 148	

Annexe n° 12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2021

	Vie	Décès	Mixte	Capitalisation	Total
Primes Acquises	1 146 937	17 025 635	962 173	22 562 815	41 697 560
Charges de prestations	<764 963>	<8 627 009>	<997 907>	<3 023 854>	<13 413 733>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	363 272	<4 816 983>	302 002	<27 552 871>	<31 704 580>
Solde de souscription :	745 246	3 581 643	266 268	<8 013 910>	<3 420 753>
Frais d'acquisition	<158 152>	<5 529 310>	<126 710>	<22 311>	<5 836 483>
Autres charges de gestion nettes	<70 610>	<401 655>	<56 801>	<430 580>	<959 646>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<228 763>	<5 930 965>	<183 511>	<452 890>	<6 796 129>
Produits nets de placements	915 086	3 173 107	579 410	10 742 246	15 409 850
Participation aux résultats	<859 056>	-	<650 086>	<425 958>	<1 935 101>
Solde Financier :	56 030	3 173 107	<70 676>	10 316 287	13 474 749
Part des réassureurs dans les primes acquises	-	<641 973>	<21 396>	-	<663 369>
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	91 511	270 000	-	361 511
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-	1 162 021	-	-	1 162 021
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	1 464	381	-	1 845
Commissions reçues des réassureurs	-	87 942	282	-	88 224
Solde de réassurance :		700 965	249 267		950 233
Résultat technique 2021:	572 513	1 524 750	261 349	1 849 488	4 208 100
Résultat technique 2020:	438 300	6 276 217	452 755	3 366 200	10 533 472
Variation 2021 - 2020 :	134 213	<4 751 467>	<191 406>	<1 516 713>	<6 325 373>
	31%	-76%	-42%	45%	-60%
Informations complémentaires :					
Versement périodique de rente Vie			300	25 546	25 846
Rachats Vie payés	291 154		135 251	8 047	434 452
Capitaux échus Vie	414 314	0	584 750	2 856 015	3 855 080
Provisions techniques brutes Vie à la clôture	13 010 191	41 950 898	8 213 495	165 528 177	228 702 760
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture	12 586 786	37 622 791	7 877 334	137 975 306	196 062 217

**Annexe n° 14 : Tableau récapitulatif des éléments constitutifs
de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers au 31/12/2021**

Année d'inventaire	Exercice				
	2017	2018	2019	2020	2021
Participation aux résultats (état de résultat technique) * Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques) * Variation de la provision pour participation aux bénéfices	653 773	1 468 238	2 464 743	170 280	1 935 101
Participation aux résultats des contrats d'assurance vie * Provisions mathématiques moyennes * Montant minimum de participation * Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts techniques) dont variation de la provision pour PB	105 531 693	128 498 748	153 671 169	181 037 048	212 382 489

La première partie du tableau correspond à la décomposition du poste participation aux bénéfices et ristournes de l'état de résultat technique de l'assurance vie en participation attribuée aux contrats et variation de la provision pour participation aux bénéfices. Ces éléments sont obtenus à partir de la nomenclature comptable. La seconde partie du tableau reprend les éléments suivants:

- a)** Les provisions mathématiques moyennes qui correspondent à la moyenne arithmétique des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice;
- b)** Le montant minimum de la PB qui est déterminé sur la base des obligations contractuelles en la matière.
- c)** Le montant effectif de la participation aux bénéfices qui reprend le total de la partie (1) du tableau.

**Annexe n° 15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 31/12/2021**

	Raccordement	Total
Primes Acquisés	PRV11	41 697 560
Charges de prestations	CHV11	<13 413 733>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21, CHV22	<31 704 580>
Solde de souscription :		<3 420 753>
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<5 836 483>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43, CHV5	<959 646>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<6 796 129>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	15 409 850
Participation aux Bénéfices	CHV3	<1 935 101>
Solde Financier :		13 474 749
Primes cédées ou rétrocedées	PRV11 2° Colonne	<663 369>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	361 511
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV12 2° Colonne	1 162 021
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	1 845
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	88 224
Solde de réassurance :		950 233
Résultat technique :		4 208 100
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		25 846
Montants des rachats Vie		434 452
Capitaux échus Vie		3 855 080
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		228 702 760
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		196 062 217

**Annexe n° 16 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 31/12/2021**

	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	145 535 717
Variation des primes non acquises	PRNV12	<2 789 710>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<72 956 000>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2, CHNV3	<28 476 335>
Solde de souscription :		41 313 672
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<8 361 797>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<22 370 110>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<30 731 907>
Produits nets de placements	PRNT3	13 795 274
Participation aux Bénéfices	CHNV3	<1 310 545>
Solde Financier :		12 484 729
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<39 325 952>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	4 787 457
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12, CHNV2 2° Colonne	10 477 549
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	8 756 766
Solde de Réassurance :		<15 304 181>
Résultat technique :		7 762 313
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		45 862 882
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		43 073 172
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		159 564 280
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		133 160 941
Provision pour Egalisation & Equilibrage à la Clôture		0
Provision pour Egalisation & Equilibrage à l'Ouverture		0
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		3 770 753
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		3 541 088
Autres provisions techniques à la clôture		3 583 293
Autres provisions techniques à l'ouverture		3 271 744

Mesdames et Messieurs les Actionnaires
Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE »
45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la compagnie d'assurances et de réassurances «ASTREE» au titre de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la compagnie « ASTREE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, les états de résultats techniques, l'état de résultat global et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 686 764 477 dinars, des capitaux propres positifs de 157 593 633 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 21 056 249 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

▪ Evaluation des provisions techniques :

Au 31 décembre 2021, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 450 562 796 dinars au regard d'un total bilan de 686 764 477 dinars, ce qui représente 66% de ce dernier. Cette rubrique est composée essentiellement des provisions d'assurances vie pour un montant de 228 702 760 dinars, provisions pour sinistres non vie pour une valeur de 159 564 280 dinars et d'autres provisions techniques pour un montant total de 62 295 756 dinars.

La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note « P2.2 ».

Nous avons considéré que la valeur de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations comme indiqué dans les notes « 4.2 » et « 4.3 » des états financiers et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios réglementaires de la compagnie.

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et d'autres techniques de contrôle, pris connaissance et évalué les procédures mises en place par la compagnie pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques.

Nos travaux ont consisté également à :

- Apprécier le respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la compagnie en matière des provisions technique notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation,
 - Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par la compagnie pour l'évaluation de ses engagements futurs,
 - Désigner un actuaire pour l'audit des provisions techniques conformément à la circulaire du Comité Général des Assurances (CGA) n°258/2010 et fixant les conditions et modalités de rédaction du rapport des commissaires aux comptes des compagnies d'assurances et réassurances destiné au CGA ainsi que la circulaire N° 3/2018 du 11 juillet 2018 relative à l'organisation des travaux de l'actuaire pour le rapport adressé au Comité Général des Assurances
 - S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie, moyennant le recours aux travaux d'un actuaire,
-

- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie,
- Rapprocher les données issues du système d'information avec les chiffres comptabilisés.

Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes « P2.2 », « 4.2 » et « 4.3 » des états financiers relatives à la composition des provisions techniques et les modalités de leur évaluation.

▪ **Provisions pour créances douteuses :**

Les créances sur intermédiaires et assurés inscrites à l'actif de la compagnie s'élèvent au 31 décembre 2021 à 47 486 581 dinars. A cette même date, les provisions pour créances douteuses comptabilisées, à ce titre, s'élèvent à 21 854 614 dinars, soit une dotation de 1 946 054 dinars par rapport à la provision constatée en 2020.

Compte tenu de la nouvelle circulaire du CGA n°24/2017 en date du 29 mars 2017 fixant une nouvelle méthodologie de calcul des provisions pour les primes arriérées, nous avons considéré l'évaluation des provisions pour créances douteuses comme un point clé de notre audit.

Nous avons examiné les méthodes d'évaluation retenues par la compagnie tel que décrites au niveau de la note « 4.5 » des états financiers. En effet, nos travaux ont principalement consisté à :

- S'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires en matière d'évaluation des provisions pour les primes arriérées,
- Apprécier les principes retenus pour estimer la provision pour créances douteuses au regard des procédures internes applicables par la compagnie,
- Apprécier l'analyse des risques effectuée par la compagnie en se basant sur les rapports d'inspection,
- Analyser la composition, la nature et l'évolution des arriérés, moyennant des revues analytiques détaillées,
- Effectuer des demandes d'information auprès des intermédiaires afin de confirmer l'exhaustivité et l'exactitude des chiffres constatés dans les comptes de la compagnie, et
- Etudier le caractère approprié des informations fournis dans les notes « 4.5 » et « A.5.1.2 » des états financiers.

▪ **Evaluation des Placements financiers**

Au 31 Décembre 2021, l'encours des placements financiers s'élève à un montant brut de 520 116 924 DT, provisionnés à concurrence de 16 857 038 DT, soit un montant net de 503 259 886 DT, représentant 73% du total bilan.

Les placements financiers sont évalués conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et comme décrit dans la note 6.3 des états financiers.

Compte tenu de l'importance des placements financiers par rapport au total bilan de la compagnie « ASTREE » et les risques de dépréciation de leurs valeurs, nous avons considéré l'évaluation des placements financiers comme une question clé dans notre audit.

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- S'assurer que les placements financiers ont été évaluées conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,
- Nous avons examiné les informations données par la direction sur l'activité et les perspectives d'avenir envisageables ainsi que les critères et hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'utilité des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les
-

états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

- **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

- **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**
-

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Fait à Tunis, le 09 Mai 2022
Les commissaires aux comptes

P/ GAC – CPA International
Selma LANGAR

P/ CMC – DFK International
Mr Chérif BEN ZINA

Mesdames et Messieurs les Actionnaires

En application des articles 200 et 475, du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice arrêté le 31 décembre 2021.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Un membre du personnel de la Banque de Tunisie a été détaché auprès de sa filiale ASTREE. La charge brute du personnel détaché auprès de cette société relative à l'exercice 2021 s'élève à 160 306 Dinars.

Par ailleurs, et en dehors de la convention précitée, nos investigations n'ont relevé aucune convention en dehors des opérations courantes nécessaires à la réalisation de l'objet social, y compris une convention de bancassurance, une convention de location à titre onéreux de locaux d'archivage avec la Banque de Tunisie et deux conventions de location à titre onéreux de deux locaux pour abriter deux agences de la Banque de Tunisie.

C- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

Le comité de rémunération, issu du Conseil d'Administration du 24 novembre 2016, a décidé d'accorder au Directeur Général de la Compagnie :

- Une rémunération annuelle brute fixe de 250 000 dinars payable sur douze mensualités.
- Une prime annuelle variable calculée en fonction du Bénéfice Net de la compagnie, avec un plafond de 100 000 dinars par an, payable après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec une prise en charge des frais d'essence par la compagnie.

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

2- Les obligations et engagements vis-à-vis du Directeur Général et des membres du conseil d'administration, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (en dinars) :

	DG	Administrateurs
	Charges de l'exercice	
Avantages à court terme	350 000	30 000
Jetons de présence		108 000
TOTAL	350 000	138 000

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 09 Mai 2022

Les commissaires aux comptes

P/ GAC – CPA International

Mme Selma LANGAR

P/ CMC – DFK International

Mr Chérif BEN ZINA
